

Handwritten signature and arrow pointing to the left.



Le Président

Monsieur René LOGNON
Président
Communauté de communes Nièvre et Somme
1 Allée des Quarante
Parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre
BP 30214
80420 FLIXECOURT

Affaire suivie par : Anne LEGRAND
Objet : Avis d'Amiens Métropole PLUi Val de Nièvre et environs

Amiens, le 21 MAR. 2019

- Allonville
- Amiens
- Bertangles
- Blangy-Tronville
- Bovelles
- Boves
- Cagny
- Camon
- Clairly-Saulchoix
- Creuse
- Dreuil-les-Amiens
- Dury
- Estrées-sur-Noye
- Glisy
- Grattepanche
- Guignemicourt
- Hébecourt
- Longueau
- Pissy
- Pont-de-Metz
- Poulainville
- Remiencourt
- Revelles
- Rivery
- Rumigny
- Sains-en-Amiénois
- Saint-Fuscien
- Saint-Saulfieu
- Saleux
- Salouël
- Saveuse
- Thézy-Glimont
- Vers-sur-Selle

Monsieur le Président,

Dans votre courrier réceptionné au sein de la collectivité le 26 décembre 2018, vous avez transmis pour avis l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Val de Nièvre et environs et joint un exemplaire du dossier.

L'examen par les services d'Amiens Métropole n'appelle aucune remarque sur le projet de développement de votre communauté de communes. La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole émet donc un avis favorable sur l'arrêt de projet de votre PLUi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Alain GEST